

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du MARDI 29 JANVIER 2013

Restructuration École du Chef-Lieu

Le Conseil Municipal décide de lancer l'étude du projet et charge Monsieur le Maire de procéder à la consultation de maîtres d'œuvre sur la base du cahier des charges, de solliciter les aides financières et de signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Révision de la Carte Communale

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de lancer la consultation d'urbanistes.

Réhabilitation du bâtiment de la Poste

Le Conseil Municipal charge le Cabinet Eco-Bâti-Conseil d'achever sa mission, c'est-à-dire l'élaboration des plans d'exécution et la constitution du DCE (Document de Consultation des Entreprises).

Demande de Subventions

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 600 € à l'Association « Les Grands Chemins », de 361 € à l'ADMR de St Béron et 1.000 € à l'Association « Il était une fois un lac » pour l'organisation du festival « des Monts et Merveilles ».

Demande de déclassement chemin rural de Bagné

Le Conseil Municipal décide de soumettre la demande à l'enquête publique.

Régime d'Astreinte Agent Technique

Le Conseil Municipal décide d'instaurer 9 week-ends d'astreinte sur deux périodes et le paiement de ces indemnités sera complété par une part d'I.A.T. mensuelles.

Convention de mise à disposition entre le Centre de Gestion et la Commune

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention pendant l'absence de Mme BERGER-MOLLARD en vue de son remplacement.

S.D.E.S. Convention de co-maîtrise d'ouvrage

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le S.D.E.S.

Le Maire,

Jean-Pierre MARTIN